

Ville de
SAINT-ETIENNE
DE SAINT-GEOIRS



Madame, Monsieur, chers parents,

Voici l'ensemble des informations nécessaires afin de réaliser les inscriptions de vos enfants aux divers temps d'accueil proposés par le service périscolaire. Mais également les nouveautés pour cette rentrée 2022-2023 (la suspension des études, l'arrêt de la garderie midi sans repas ainsi que l'évolution de la grille tarifaire) :

AVANT LE JEUDI 7 JUILLET 2022 OBLIGATOIREMENT

Solution 1

Je remplis le dossier joint + attestation d'assurance périscolaire + copie des vaccins DTP à jour et le ramène à La Licorne (10 avenue Marathon) durant les horaires d'ouverture habituels

	Périodes scolaires	vacances
Lundi :	8h00-12h00	8h-9h/17h-18h30
Mardi :	14h30-18h30	8h-9h/17h-18h30
Mercredi :	16h00-19h00	17h-18h30
Jeudi :	8h00-12h00	8h-9h/17h-18h30
Vendredi :	14h30-18h30	8h-9h/17h-18h30

Solution 2

Je remplis le dossier joint + attestation d'assurance périscolaire + copie des vaccins DTP à jour et le renvoie via le **Portail Famille** (accessible sur www.ville-sesg.fr)



J'utilise le Portail Famille disponible 7j/7 – 24h/24 pour gérer les inscriptions / désinscriptions périscolaires sur Internet depuis la maison ou le travail

Le dossier d'inscription joint est partagé entre la commune de St-Etienne de St-Geoirs (gestionnaire du périscolaire dont l'accueil des mercredis) et la communauté de Communes Bièvre Isère (gestionnaire de l'extrascolaire vacances).

IMPORTANT : en plus des pièces jointes, vous devrez obligatoirement fournir une attestation de responsabilité civile / périscolaire 2022-2023 et une copie des vaccins DTP à jour.

ATTENTION : le Portail Famille est un outil de pré-réservation. Dans tous les cas, vous devrez attendre la confirmation de la collectivité via le Portail pour garantir l'accueil de votre enfant et ensuite réserver les temps d'accueil souhaités (jour, date...) par l'onglet « mes réservations ».

INFORMATIONS/NOUVEAUTES :

- Inchangée depuis 2016, notre grille tarifaire a été modifiée pour cette rentrée 2022-2023. Elle prendra donc effet à compter du jeudi 1^{er} septembre 2022. Le nombre de tranches de quotient familial a été augmenté afin de correspondre plus précisément à l'évolution de la population stéphanoise. Les tarifs ont également été actualisés afin de répondre aux diverses augmentations (prix du repas impacté par le collège pour les repas en élémentaire et le traiteur pour les repas en maternelle, augmentation des coûts...).
- Les études surveillées sont toujours en suspens. Elles reprendront quand les protocoles sanitaires permettront de nouveau de brasser l'ensemble des enfants sans restriction.
- La pause méridienne sans repas (11h30-12h30), mis en place l'an dernier, n'a pas rencontré le succès escompté. Ce temps d'accueil est donc annulé à compter du jeudi 1^{er} septembre 2022 puisqu'il y a trop peu d'inscriptions depuis sa mise en place.
- La garderie du matin : pour ce temps périscolaire, le nombre d'inscrits augmentant régulièrement d'année en année, nous sommes contraints de prévoir un deuxième lieu d'accueil pour les enfants du niveau élémentaire ainsi que les enfants de grande section en classe de GS-CP à la Licorne. Nous avons bien conscience de la contrainte engendrée pour les fratries mais nous devons obligatoirement nous adapter à l'évolution de l'utilisation de ce service.
L'accueil des enfants de niveau maternelle aura bien toujours lieu à l'école maternelle les Castors.

Une question ? Le personnel de l'Espace Enfance Jeunesse reste à votre disposition par téléphone (04 76 93 56 65) et aux horaires d'ouvertures habituels.

